



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE (RÉGION IX)

EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM" *Vendredi 26 novembre 2004 Chers frères Evêques*, 1. C'est avec affection dans le Christ Jésus que je vous souhaite la bienvenue, chers frères Evêques des Provinces ecclésiastiques de Dubuque, Kansas City in Kansas, Omaha et Saint Louis, à l'occasion de votre visite "ad limina Apostolorum". Aujourd'hui, poursuivant mes réflexions sur l'exercice du gouvernement épiscopal, je désire attirer votre attention sur la relation qui vous unit à vos plus proches collaborateurs dans l'apostolat, vos frères prêtres. Au cours de ces entretiens, je vous ai demandé à plusieurs reprises, ainsi qu'à vos frères Evêques, de transmettre aux prêtres qui sont aux Etats-Unis ma gratitude et ma satisfaction personnelles pour leur service fidèle à l'Evangile. Au cours de ces journées, alors que vous vous agenouillez devant la tombe de saint Pierre ici, au coeur même de l'Eglise, je vous demande non seulement de les confier, ainsi que leur ministère, au Seigneur, mais également de renouveler votre engagement à collaborer avec eux "avec une seule âme, le même amour, les mêmes sentiments" (cf. *Ph 2, 2*). 2. *Hinc unitas sacerdotii exoritur*. Ces paroles, inscrites sur le Maître Autel de la Basilique Saint-Pierre, rappellent de façon solennelle que la fraternité qui vous unit à vos prêtres dérive en ultime analyse de la grâce des Ordres sacrés et de l'unique mission confiée par le Seigneur ressuscité aux Apôtres et à leurs successeurs dans l'Eglise (cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 7). Le Concile Vatican II a eu recours, en particulier, à cette vision de l'unité du sacerdoce dans son enseignement selon lequel les prêtres forment un unique presbyterium avec leurs Evêques, exerçant avec lui, et sous son autorité, la charge du Christ, Pasteur et Chef de son Eglise (cf. *Lumen gentium*, n. 28). Le renforcement quotidien de cette communion spirituelle et hiérarchique au sein du presbyterium diocésain est une tâche primordiale et essentielle de chaque Evêque. Le Concile a, en effet, exhorté les Evêques à se soucier en particulier du bien-être de leurs prêtres, en les traitant comme des fils et des amis et en cultivant avec constance cette charité surnaturelle qui conduit à une union de volontés au service du Peuple de Dieu (cf. *Christus Dominus*, nn. 16, 28). Je suis moi-même convaincu du fait que l'instrument de promotion le plus efficace de cette union est un engagement pour la vie et la mission de l'Eglise particulière, partagé et sans cesse renouvelé. Avec un amour total et plein d'abnégation pour la communauté chrétienne, les Evêques et les prêtres découvriront "une source de sens, de critères de discernement et d'action, qui modèlent sa mission pastorale et sa vie spirituelle" (cf. *Pastores dabo vobis*, n. 31). L'Evêque, démontrant avec clarté qu'il aime l'Eglise confiée à sa sollicitude avec un coeur indivis, sera le premier à promouvoir parmi ses frères prêtres la croissance de cette "communauté de vie, de travail et de charité" (*Lumen gentium*, n. 28), fondée sur l'"unique amour" qui est le centre et l'âme de l'apostolat. 3. L'Evêque promeut non seulement la confiance réciproque, le dialogue, l'esprit d'unité et un esprit missionnaire commun dans sa relation avec les prêtres, mais il a également la tâche de cultiver au sein du presbyterium un sens de coresponsabilité pour le gouvernement de l'Eglise locale. Le Concile souligne à juste titre que les Pasteurs eux-mêmes doivent jouer un véritable

rôle dans le *munus regendi* (cf. *Christus Dominus*, n. 30) alors que l'Evêque est appelé à gouverner son diocèse "à l'aide de son presbyterium" (ibid., n. 11; cf. *Code de Droit canonique*, can. 369). L'exercice concret de cette coresponsabilité exige en particulier que l'Evêque ait une solide vision ecclésiologique, une sollicitude pour les exigences légitimes de la subsidiarité au sein de l'Eglise et un respect des rôles propres aux divers membres du presbyterium diocésain. En raison de l'importance historique de la paroisse dans l'Eglise qui est aux Etats-Unis, un objectif fondamental de votre gouvernement devrait être d'encourager et de coordonner l'oeuvre pastorale conduite dans le grand réseau des paroisses et des institutions qui y sont liées et qui forment l'Eglise locale. En effet, la paroisse "a un rôle éminent parmi toutes celles qui sont présentes dans un diocèse", et "l'Evêque est le premier responsable de cette communauté [...] c'est donc surtout à elle qu'il doit réserver sa sollicitude" (*Pastores gregis*, n. 45). La paroisse est, et devrait être, le premier lieu où les fidèles se rencontrent et sont invités à participer pleinement à la vie et à la mission de l'Eglise. Le diocèse devrait toujours être considéré comme existant dans les paroisses et pour elles. C'est pourquoi le renouveau de la vie ecclésiale au service de la nouvelle évangélisation devrait commencer opportunément par la revitalisation de la communauté paroissiale, qui est centrée sur la prédication de l'Evangile et la célébration de l'Eucharistie (cf. *Ecclesia in America*, n. 41). L'Evêque doit jouer un rôle indispensable dans cette revitalisation, en promouvant avec autorité l'enseignement de l'Eglise et en proposant un plan pastoral unifié, en mesure d'inspirer et d'orienter l'apostolat tant du clergé que du laïcat. Les Pasteurs doivent être aidés non seulement à "édifier une communauté", mais également à déterminer toujours plus clairement "les objectifs auxquels leur gouvernement devrait viser, toujours en communion avec l'Eglise particulière et universelle" (cf. *Code de Droit canonique*, canons 528 et 529), alors que les fidèles laïcs devraient être exhortés à comprendre et à exercer leur propre *munus regale* au service du Royaume de Dieu (cf. *Lumen gentium*, n. 31). En un mot, toute la communauté chrétienne doit être encouragée à passer de la "Messe à la mission" (cf. *Dies Domini*, n. 45) à la recherche de la sainteté et au service de la nouvelle évangélisation.⁴ L'une des préoccupations essentielles d'un gouvernement responsable doit être également celle de prévoir l'avenir. Personne ne peut nier que la baisse des vocations au sacerdoce représente pour l'Eglise qui est aux Etats-Unis un défi difficile qui ne peut être ignoré, ni différé. La réponse à ce défi doit être la prière insistante selon le commandement du Seigneur (cf. *Mt 9*, 37-38), accompagnée par un programme d'encouragement aux vocations qui touche chaque aspect de la vie ecclésiale. Etant donné que "promouvoir des vocations au sacerdoce est une responsabilité qui appartient à tout le peuple de Dieu et qui s'accomplit principalement par la prière constante et humble pour les vocations" (*Ecclesia in America*, n. 40), je sou mets à votre considération la proposition que la communauté catholique qui est dans votre pays célèbre chaque année une journée nationale pour les vocations sacerdotales. La préoccupation pour l'avenir demande également de porter une attention particulière à la formation dans les séminaires, qui doit transmettre aux candidats au sacerdoce non seulement une vision théologique intégrale, mais également un engagement à la sainteté et à la sagesse spirituelle, ainsi qu'à la formation d'une capacité de direction prudente et d'un dévouement généreux pour le troupeau. A ce propos, je voudrais également vous encourager à n'épargner aucun effort pour garantir une saine et constante éducation du clergé et, en particulier, à considérer comme une partie essentielle de votre gouvernement d'encourager les jeunes prêtres à poursuivre des études dans le domaine des sciences ecclésiastiques, surtout en théologie et en droit canonique. Cette formation, indépendamment des sacrifices qu'elle comporte, devrait être considérée comme une source d'enrichissement durable pour la vie de l'Eglise locale.⁵ Chers frères, la vision du Concile, l'héritage spirituel du grand Jubilé et les exigences pastorales des fidèles en Amérique, exigent aujourd'hui un engagement renouvelé au service de ce qui constitue *le coeur de la mission de l'Eglise*: proclamer l'Evangile de Jésus Christ dans son intégralité, en exhortant à l'obéissance de la foi, en promouvant une sainteté authentique et en oeuvrant pour la diffusion du Royaume de Dieu dans chaque aspect de la vie personnelle, sociale et culturelle. Alors que vous vous efforcez d'accomplir cette grande

oeuvre en communion avec vos frères prêtres, vos diacres, les femmes et les hommes consacrés qui appartiennent à vos Eglises particulières et avec tous les fidèles dans la variété de leurs dons et de leurs vocations, je vous confie tous aux prières pleines d'amour de Marie, Mère de l'Eglise, et je vous donne de tout coeur ma Bénédiction apostolique en tant que gage de joie et de paix éternelles dans le Seigneur.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana